

Etude paysagère opérationnelle sur les covisibilités en bords de Loire



DIAGNOSTIC et GRANDES ORIENTATIONS



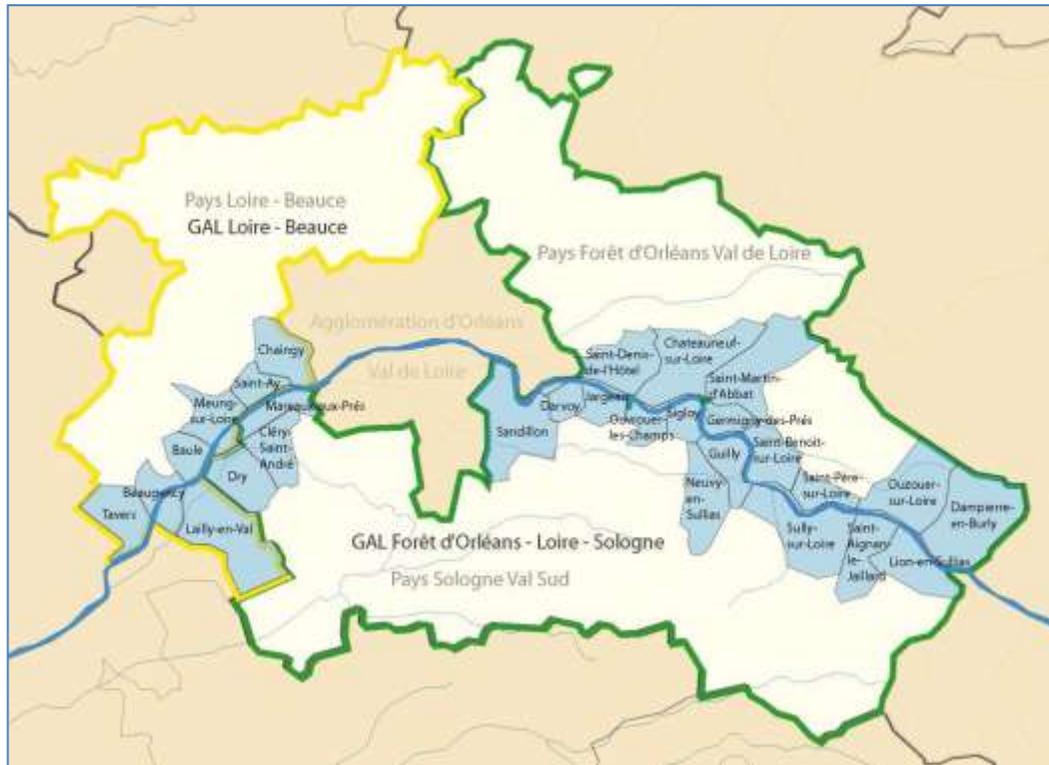
Avril 2014

La Fabrique du Lieu



INTRODUCTION

Les Forêt d'Orléans – Loire - Sologne et Loire - Beauce se sont regroupés pour réaliser une étude opérationnelle sur les covisibilités des Bords de Loire.



Carte représentant les trois pays et les deux Gal, commanditaires de l'étude.
En bleu, les communes concernées par l'étude.

Liste de communes :
Dampierre-en-Burly,
Lion-en-Sullias,
Ouzouer-sur-Loire,
Saint Aignan-le Jaillard,
Sully-sur-Loire,
Saint-Père-sur-Loire,
Guilly,
Neuvy-en-Sullias,
Saint-Benoit-sur-Loire,
Germigny-des-Prés,
Saint-Martin-d'Abbat,
Sigloy,
Châteaufort-sur-Loire,
Ouzouer-les-Champs,
Jargeau,
Saint-Denis-de-l'Hotel,
Darvoy,
Sandillon,
Chaingy,
Mareau-aux-Prés,
Saint-Ay,
Cléry-Saint-André,
Meung-sur-Loire,
Dry,
Baule,
Beaugency,
Lailly-en-Val,
Tavers

 COPIL	phase de mission	juil-13		août-13		sept-13		oct-13		nov-13		déc-13		janv-14	
PHASE 1	Réunion de lancement														
	Prise en compte des études existantes														
PHASE 2	Etude de terrain : "balades" et entretiens														
	Analyse cartographique														
	Analyse des vues														
	Définition des séquences paysagères et des enjeux														
	Typologie d'espaces en fonction des actions à mener														
PHASE 3	Grandes orientations														
	Fiches pratiques														
PHASE 4	Concertation pour les sites pilotes														
	Proposition pour les sites pilotes														
PHASE 5	Réalisation des fiches pratiques														

METHODOLOGIE

Prise en compte des études existantes

A l'origine, un constat, celui de la fermeture des vues sur la Loire et donc de la dégradation du paysage ligérien. De nombreuses études réalisées par des acteurs divers ont approché cette question des vues et des paysages ligériens. L'objectif principal de cette étude par rapport aux autres se situe au niveau de son aspect opérationnel et devra déboucher sur des réalisations concrètes.

Liste non-exhaustive des études existantes sur le paysage ligérien :

- Atlas des paysages du Loiret
- Plan de gestion - Val de Loire patrimoine mondial
- Charte paysagère et architecturale - Pays Sologne Val sud
- Charte paysagère et architecturale (version juillet 2013) - Pays Loire Beauce
- Charte architecturale paysagère et urbaine - Pays Forêt d'Orléans Val de Loire

Ces documents ont été pris en compte, à la fois dans le diagnostic dans un souci de mieux connaître le territoire de l'étude mais également dans la partie opérationnelle. En effet, nombre d'entre eux abordent directement la question des vues et des covisibilités sur la Loire.

Le diagnostic

Il comprend d'abord **une étude de documents tels que les cartes et vues aériennes anciennes, les cartes postales du début du siècle, ainsi que des cartes et vues aériennes actuelles**. Tous ces documents permettent d'apprécier l'évolution des paysages depuis les premières représentations (XVIII^{ème} siècle) jusqu'à aujourd'hui.

Puis, **l'ensemble des vues dans le périmètre d'étude a été identifié**. Cette matière constitue le résultat d'un travail de terrain approfondi, réalisé sur l'ensemble du linéaire et sur différents itinéraires : chemin sur les berges, Loire à vélo, routes sur la levée et dans le Val. Ces vues sont analysées à l'aide d'une grille qui a pour but de décrire la vue mais également de présenter les problématiques qui la concerne. Enfin, une valeur est attribuée à cette vue.

L'étude étant également le cadre de **rencontre de multiples acteurs**, un temps a été accordé à l'écoute de ces acteurs qu'ils soient institutionnels (élus, techniciens), professionnels ou habitants (voire touristes). Des entretiens et des questionnaires ont été réalisés lors de la phase de terrain.

En conclusion du diagnostic. On trouve d'abord un **découpage géographique en séquences paysagères**, puis l'ensemble des **enjeux** liés à la question des covisibilités sur les bords de Loire.



ANALYSE CARTOGRAPHIQUE ET ICONOGRAPHIQUE

ANALYSE DES CARTES ANCIENNES

Evolution des paysages des bords de Loire depuis le XVIII^{ème} siècle

L'analyse des cartes anciennes porte sur deux périodes. Les cartes de Cassini, élaborés au XVIII^{ème} siècle, et les cartes d'Etat Major, réalisées dans la première partie du XIX^{ème} siècle. Si l'ancienneté de ces cartes et les raisons de leur élaboration ne permettent pas de rendre compte de la réalité de manière exacte, elles restent néanmoins un outil très intéressant de compréhension du territoire. En recoupant ces différentes représentations, on mesure les évolutions paysagères jusqu'à aujourd'hui.



Les cartes de Cassini (XVIII^{ème})



La culture de la vigne (en vert) était importante

Cette première carte permet de constater l'absence de forêts dans le Val qui entoure le fleuve. La culture de la vigne est en revanche très présente, bien plus qu'aujourd'hui. L'implantation humaine est ainsi organisée avec une « ville » fermée, où l'on trouve généralement un château (Beaugency, Châteauneuf-sur-Loire, Sully-sur-Loire), des « bourgs » et des « hameaux » construits notamment autour des moulins. Les villes se sont implantées sur les coteaux à l'abri des crues en situation de vue dégagée sur le val et souvent à la confluence d'une petite rivière avec la Loire. Les villes étaient également le point de traversée du fleuve avec la construction des ponts.



Une grande partie de St-Ay et de Chaingy est couvert de vignes

La vigne était une culture très importante à l'époque, notamment sur la rive nord de la Loire. Aujourd'hui, seule Chécy a conservé quelques vignes au Nord, la majorité des vignes restantes étant autour de Cléry-St-André et Mareau-aux-près, au sud du fleuve. La présence de moulins montre également que la culture de céréales était importante notamment sur les rivières et rûs qui sillonnent le val.



De manière générale, ces cartes montrent ainsi que :

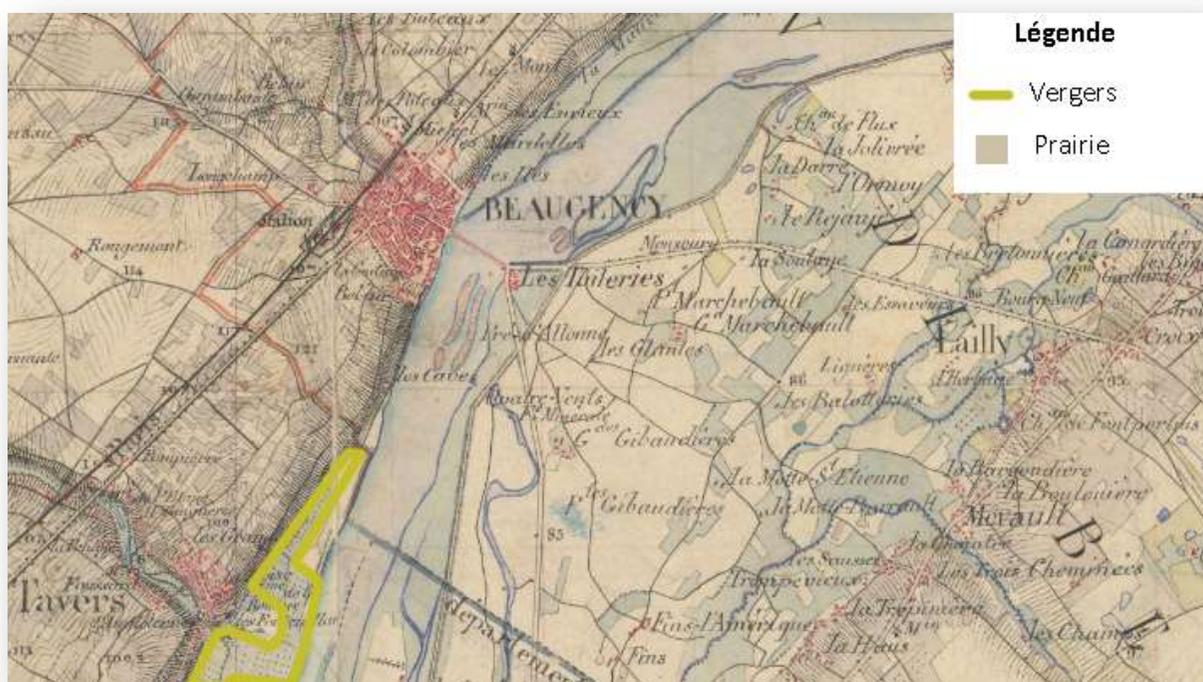
- les villes ne sont pas encore très développées, seules quelques villes fermées concentrent les activités liées au pouvoir (château) et au fait religieux (basilique, abbaye).
- les cultures étaient variées avec beaucoup de vignes, probablement de l'élevage notamment sur les bords de Loire, et de la culture céréalière dans le Val.
- la faible présence de forêt, celle-ci reste conscrîte dans de grands bosquets comme au sud de St-Hilaire par exemple.

St-Benoît, « ville fermée » selon la terminologie utilisée par Cassini dans sa légende

A retenir :

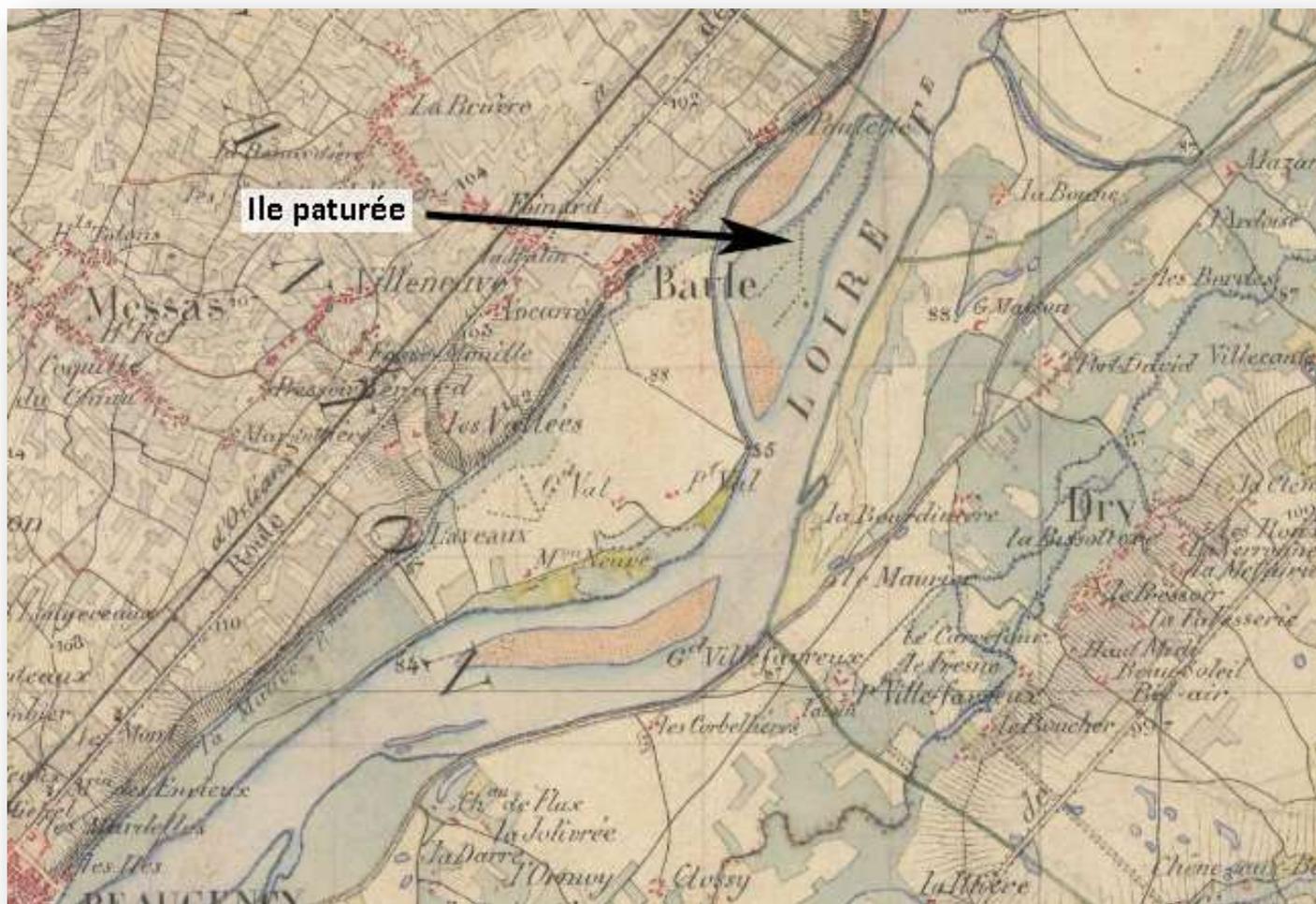
Les vues devaient ainsi être beaucoup plus dégagées à cette époque avec des pratiques agricoles différentes. La présence de la vigne, végétation basse, permettait de dégager les vues sur le fleuve. Enfin, la hiérarchie des villes n'a pas beaucoup bougé. Les villes « importantes » de l'époque restent les mêmes qu'aujourd'hui malgré une évolution dans leur fonction. Ces dernières constituaient des points d'appel dans le paysage car situées sur des coteaux. Elles « dominaient » ainsi le paysage par leur position sur les hauteurs.

Les cartes d'Etat major



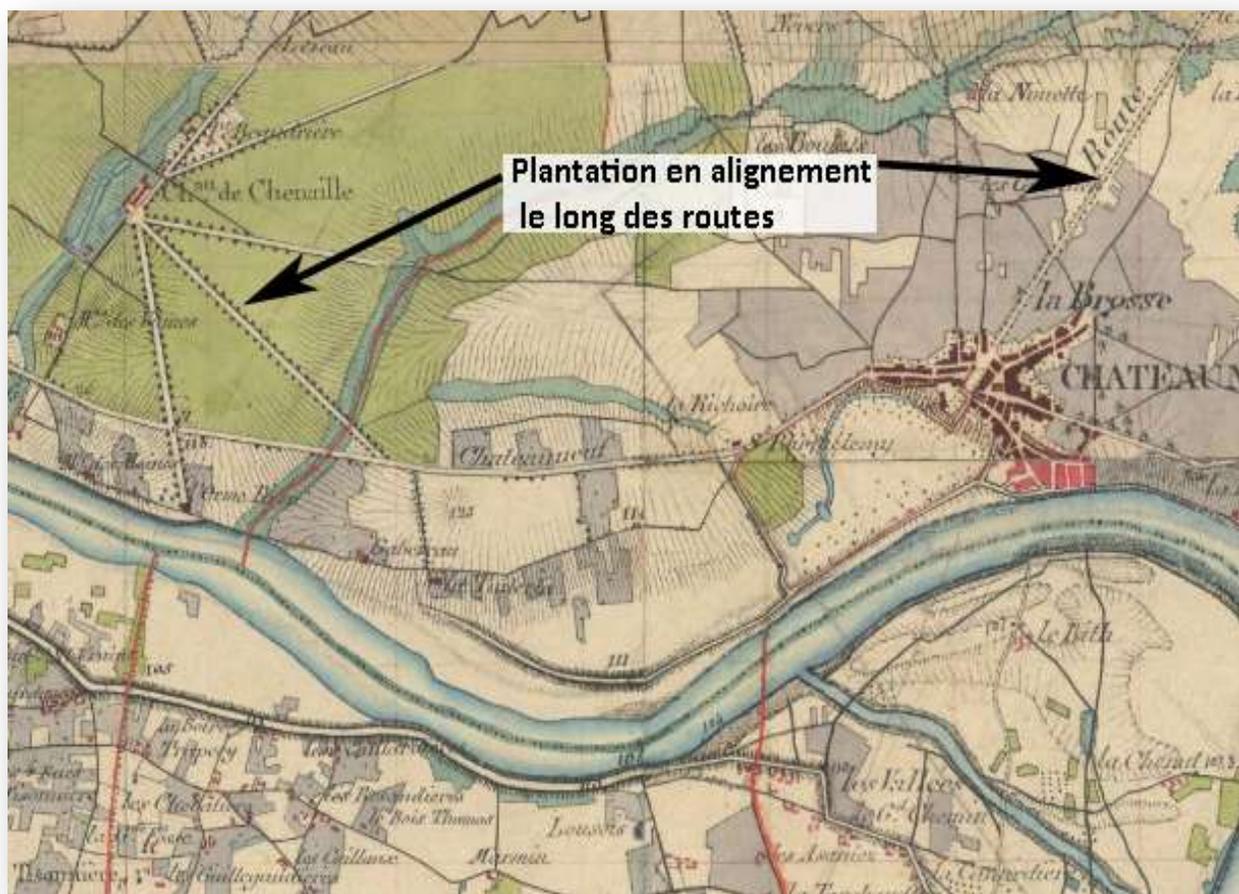
Les parcelles en bleu gris sur la carte représentent les prairies et donc l'activité pastorale. On voit ainsi que le pastoralisme représentait une part très importante des activités agricoles de l'époque. Activité présente dans le lit majeur, le long des berges, et même sur certaines îles (les plus accessibles), elle permettait d'entretenir les berges et d'empêcher la végétation de se développer. Des vergers étaient également plantés directement sur les rives. On constate également que la forêt est très peu présente sur le territoire, contrairement à aujourd'hui

Les pratiques agricoles étaient diversifiées sur les rives et dans le Val



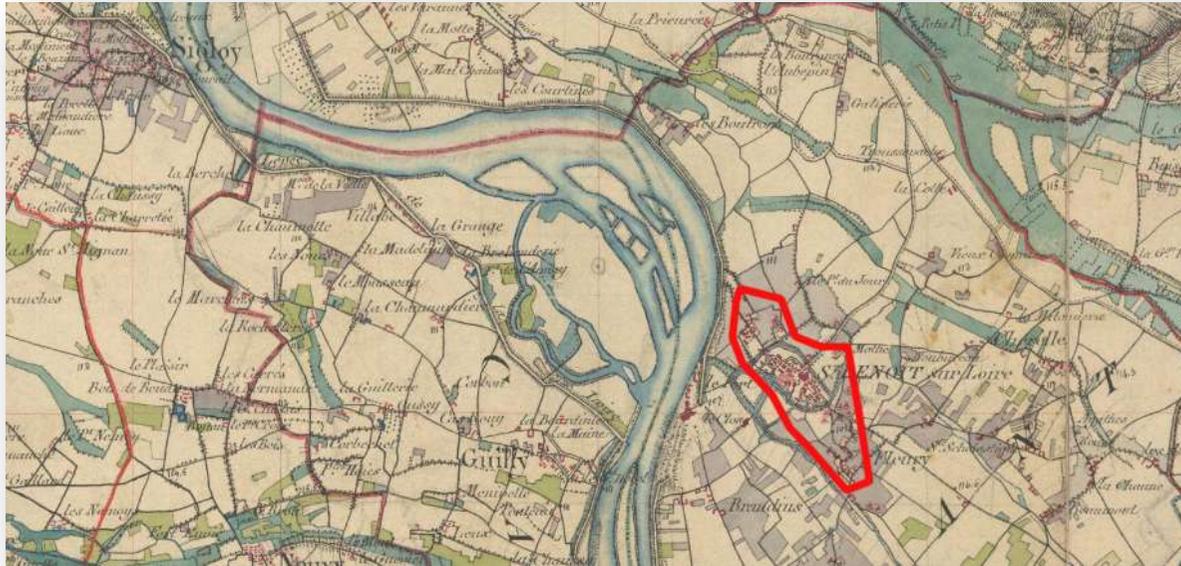
Contrairement à aujourd'hui où les îles sont conquises par une végétation arbustive voire à plusieurs endroits par la forêt alluviale, on remarque que les îles étaient dégagées au début du XIX^{ème} siècle. Certaines d'entre elles étaient pâturées.

Les îles sont dépourvues de végétation haute et sont utilisées comme prairie



Le paysage semblait beaucoup plus varié au début du XIX^{ème} siècle. Non seulement les cultures étaient plus diversifiées mais d'autres éléments paysagers étaient présents. La carte ci-dessus permet de voir l'importance des alignements d'arbres. A partir de l'essence plantée, on pouvait deviner le statut de la route. Ces alignements participent à la mise en scène de certains monuments dans le paysage.

Les routes sont bordées d'arbres d'alignement



La première moitié du XIX^{ème} siècle est marquée par l'essor des villes. Le caractère défensif se perd avec la suppression de certains murs d'enceinte. Les enveloppes urbaines s'agrandissent et l'urbanisation se développe le long des axes de circulation. Néanmoins, ce développement des bourgs reste maîtrisé et on distingue toujours la hiérarchie entre bourgs principaux et hameaux.

Sur cette photo, les berges les plus proches de l'eau sont utilisées comme prairie pour le pâturage. La végétation est peu présente à l'exception de quelques arbres isolés.

Les villes et bourgs ont quitté se développent en dehors de leur enveloppe initiale (cf. voir le cas de St-Benoît sur carte de Cassini p2.)

A retenir :

Un paysage encore bien diversifié au début du XIX^{ème} siècle.

- une agriculture variée en bord de Loire (élevage, vergers),
- des éléments de paysages présents, permettant une bonne lecture du territoire (alignements d'arbres, arbres isolés, coupures vertes),
- des villes qui se développent mais de manière maîtrisée.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES PAYSAGES A L'AIDE DE PHOTOGRAPHIES AERIENNES (1949 - 1975 - 2013)

Les trois séries de photographies aériennes montrent que l'évolution des paysages s'est accélérée brutalement dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle.



Sur cette photo datant de 1949, les berges les plus proches de l'eau sont utilisées comme prairie pour le pâturage. La végétation est peu présente à l'exception de quelques arbres isolés.

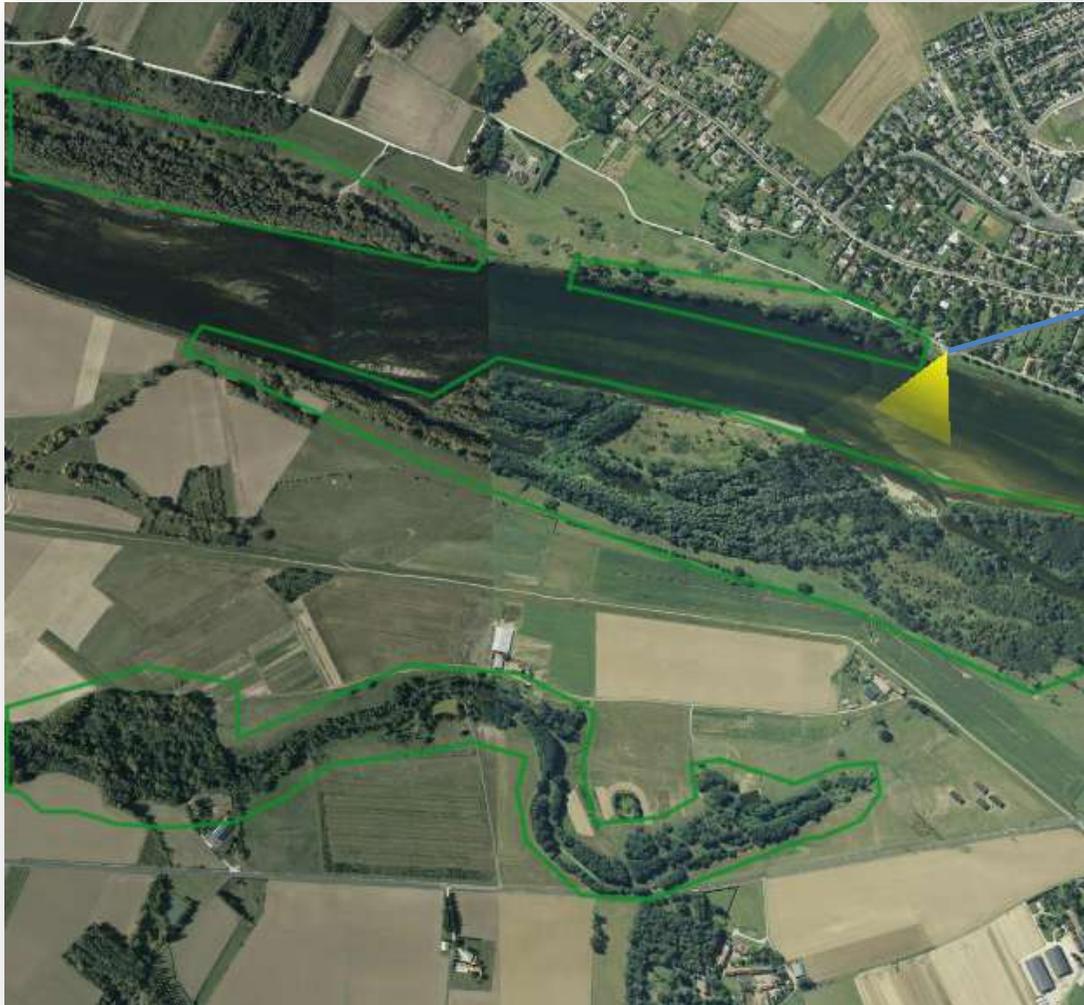
La dimension « sauvage » du fleuve est également bien visible. On sent que le tracé du fleuve est changeant, ce que confirmeront les photos suivantes.

On remarque également que les parcelles agricoles sont petites et diversifiées dans leur production.



En 1973, on voit que la végétation s'est progressivement développée le long de la Loire. Un rideau de végétation envahit peu à peu la rive rendant très compliqué la vue entre les deux côtés du fleuve. Le cours d'eau l'Ime est lui entièrement dissimulé.

Au Nord, on remarque l'avancée importante de la ville puisque de nombreuses parcelles, agricoles en 1949, sont aujourd'hui urbanisées. Concernant ces dernières, on remarque sur la rive sud qu'elles se sont agrandies, résultat du remembrement et de l'évolution des pratiques (hausse de la mécanisation, diminution de l'élevage).



Vue depuis Beaugency

Aujourd'hui

Ce premier triptyque permet de montrer l'importance du phénomène de végétalisation des berges depuis la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. En 1949, on voit qu'il n'y a quasiment pas de végétation sur le bord de la Loire mais aussi de l'Île. La zone située la plus proche de l'eau semble être une prairie, les berges sont ainsi entretenues par le pâturage. En 1973, on constate que les parcelles de culture prennent de plus en plus de place en direction du fleuve. La végétation sauvage se développe de manière linéaire le long de l'eau. En 2013, toutes les rives de la Loire et de l'Île sont entièrement colonisées par la végétation. Une forêt alluviale a poussé sur la rive et sur l'île, formant un ensemble absorbant cette dernière.

Les changements de pratiques agricoles (abandon progressive de l'élevage, de la vigne, de l'arboriculture au profit des grandes cultures) ne suffisent pas à expliquer ce phénomène.

Depuis le début du XX^{ème} siècle et jusqu'en 1994, l'extraction de sable de la Loire représentait une activité importante. A la fin des années 70, on est alors au maximum de l'extraction avec 6 millions de tonnes prélevées par an. En conséquence, on assiste peu à peu à une incision du lit du fleuve. La Loire reste canalisée et son aire d'expansion se restreint. L'abaissement du lit entraîne ainsi un développement de la végétation sur les rives et sur les îles, constituant de potentiels embâcles en cas d'inondation. Depuis 1994, cette activité est interdite. Mais les conséquences de l'exploitation du sable sont durables puisqu'il faudra plusieurs siècles pour que le lit du fleuve se reconstitue.

L'agrandissement de la taille des villes. En 1949, on ne voit quasiment que des champs au Nord de la Loire. Seul un petit bandeau d'urbanisation se dessine. En 1973, un lotissement s'est construit sur les terres agricoles. Enfin en 2013, tout le coin en haut à droite de la photo, qui correspond à l'extension de Beaugency, est urbanisé.

Un deuxième tryptique révèle également ce phénomène. Il concerne le méandre de Sandillon.





1949



1973



Là encore, la végétation a petit à petit gagné le long des berges pour finalement former une épaisse barrière entre les terres et le fleuve. En 1949, les parcelles les plus proches du fleuve sont pâturées empêchant ainsi la végétation de se développer.

L'agriculture a beaucoup évolué au cours des cinquante dernières années. L'arboriculture et le maraîchage ont diminué pour une question de rentabilité. L'activité d'élevage a peu à peu été remplacée par les grandes cultures.

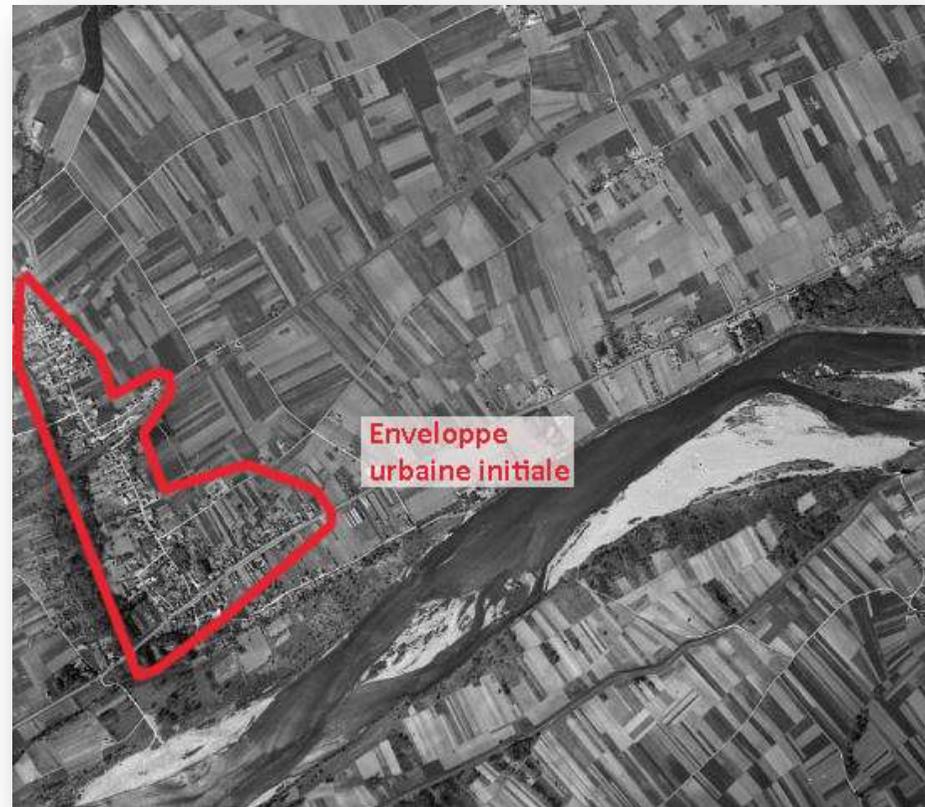
Ce changement de pratiques a entraîné un abandon progressif des terres les plus proches du fleuve :

- les grandes cultures ne sont pas forcément adaptées aux terres très sableuses à proximité immédiate du fleuve,
- le fait que le parcellaire soit limité, phénomène renforcé à l'occasion de la création de Loire à vélo, ne facilite pas son exploitation.
- la PAC est très stricte sur surface des parcelles. Hors, les parcelles proches de l'eau changent avec l'évolution du fleuve, les rendant incompatible avec la politique agricole européenne.
- les réglementations environnementales empêchent de traiter à proximité des cours d'eau, rendant une partie des parcelles inexploitable.

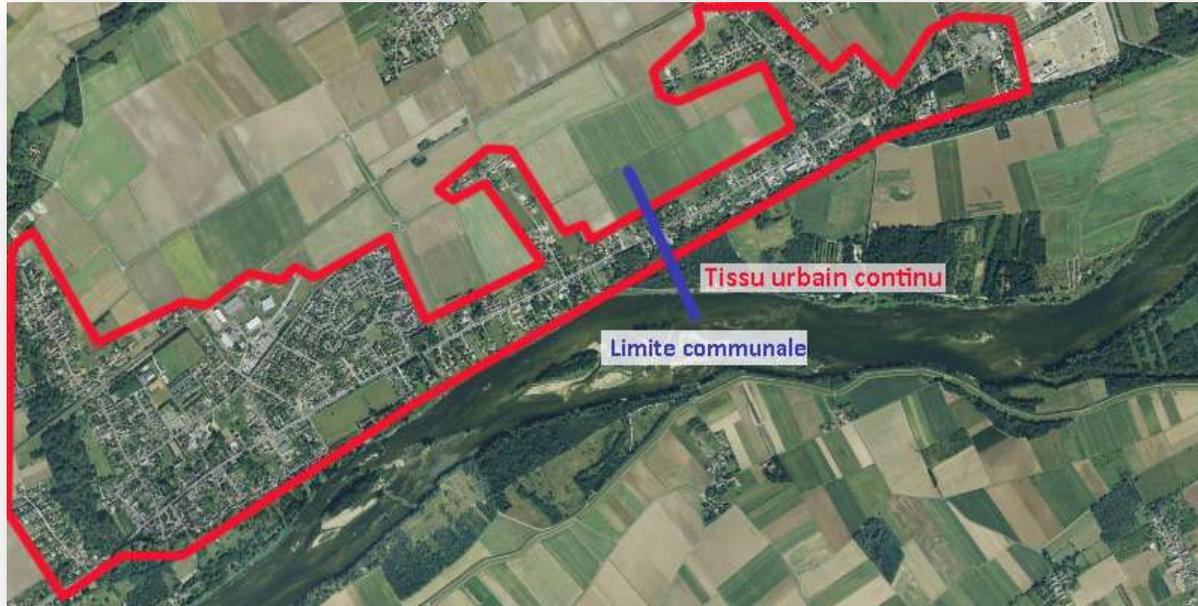
Petit à petit, les agriculteurs se sont ainsi désengagés de ces parcelles, les rendant à la végétalisation sauvage.

Aujourd'hui

Un autre phénomène intéressant a été observé grâce aux photos aériennes, il s'agit de l'évolution de l'urbanisation. L'exemple de St-Ay et de Chaingy est particulièrement parlant.



St-Ay 1949



St-Ay 2013

En l'espace de soixante ans, on observe que les deux communes de St-Ay et de Chaingy, autrefois séparées, forment aujourd'hui un tissu urbain continu. D'un point de vue paysager, il devient impossible de lire la limite entre les deux communes. De plus, ces constructions forment un nouveau front bâti et comblent la coupure verte qui existait. Enfin, les berges font désormais office de jardin pour les nouvelles habitations, privatisant ainsi un espace auparavant ouvert.

A retenir :

Le paysage a évolué très rapidement dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle en raison principalement :

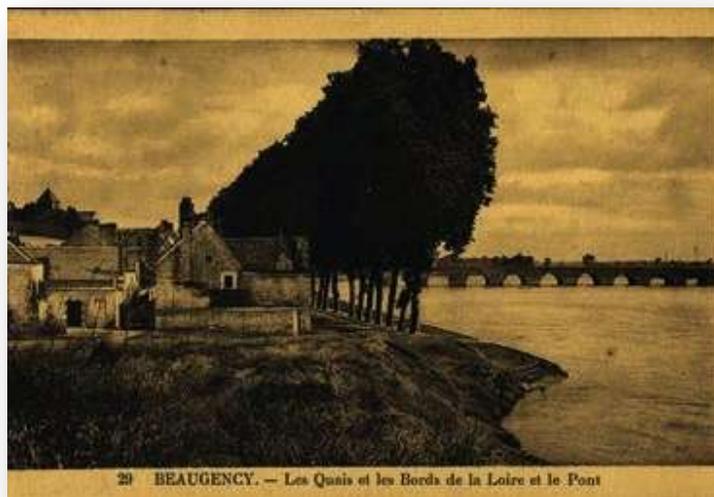
- **d'une modification des pratiques agricoles avec l'abandon progressif de l'élevage au profit des grandes cultures,**
- **d'un développement des bourgs le long des axes de communication et du fleuve.**

Ces deux phénomènes ont entraîné de profonds changements dans le paysage avec la disparition de nombreuses vues. La végétalisation spontanée devient un rideau opaque le long de la Loire. Les extensions urbaines, parfois malheureuses, contribuent à banaliser le paysage. L'implantation du bâti le long des berges pose également problème en privatisant peu à peu les bords de Loire les rendant inaccessibles.

REGARD SUR LES CARTES POSTALES ANCIENNES

Les cartes postales anciennes donnent un regard sur le passé. Elles rendent compte des paysages du passé mais aussi des nombreux usages de la vie quotidienne et des activités. Les cartes utilisées datent pour beaucoup de la première moitié du XX^{ème} siècle .

Sur les paysages...



A Beaugency, l'emprise de la route s'est largement étendue



La silhouette urbaine de Saint-Ay est désormais cachée par la végétation

De nombreuses photographies témoignent de l'importance des arbres d'alignement dans les bourgs. Implantés directement le long de la Loire, ils forment un rideau transparent et constituent une transition douce entre le front bâti et le fleuve. Plantés d'essences remarquables dans les villes, ces alignements contribuent à mettre en scène la ville, leur donnant une certaine noblesse. L'utilisation du platane, utilisé notamment pour délimiter les routes royales, en est le témoin. Dans les bourgs, les plantations sont moins régulières mais permettent également de camoufler les constructions.



Une belle illustration de la végétalisation du Val à Tavers



Cette photo montre bien la baisse du niveau du fleuve



L'urbanisation s'est développée sur la rive transformant la promenade en voirie (Sully-sur-Loire)



Avec la diminution du niveau de l'eau, le paysage change considérablement

A l'inverse des villes, les espaces plus ruraux sont eux dépourvus de végétation arborée. La vue est beaucoup plus lointaine. L'image du fleuve d'alors est moins sauvage, plus entretenue. La première photographie montre également que les parcelles situées à proximité de l'eau étaient entretenues par une activité agricole.

Ainsi, entre ville et campagne, le phénomène semble s'être inversé. Les villes ont souvent prélevé quelques arbres dans leurs alignements, souvent pour faire place aux équipements routiers (rond-point, routes, parkings). Tandis que la végétation n'a cessé de se développer dans les espaces plus ruraux.



Le pâturage permettait d'entretenir les berges

Comme observé sur les cartes anciennes, les berges étaient autrefois des prairies utilisées par les paysans locaux comme lieux de pâturage pour leurs troupeaux. Cette activité permettait d'entretenir de manière naturelle les berges offrant un paysage dépourvu de végétation arbustive et des vues plus lointaines. Aujourd'hui, le recours à l'éco-pâturage constitue une solution pour entretenir des espaces fermés par la végétation.

Sur les usages...

De nombreux usages du fleuve ont aujourd'hui disparu. Ces cartes postales sont des témoins de ces scènes de vie quotidiennes.



Avec le développement des loisirs, la Loire devient attractive pour la baignade

Le début du XX^{ème} siècle est l'époque du congé dominical et des premières vacances. La Loire, autrefois réservée à des activités « sérieuses » (transport, pêche...), devient un lieu où l'on vient se détendre. Sur la première photo, les canoës se mêlent aux baigneurs, plutôt nombreux malgré la dangerosité du fleuve. C'est pour cette raison sécuritaire que sera plus tard interdite la baignade dans le fleuve. Chaingy a pendant longtemps été considérée comme la première plage depuis Paris. L'arrêt de train est d'ailleurs toujours nommé « Chaingy – Fourneaux Plage »



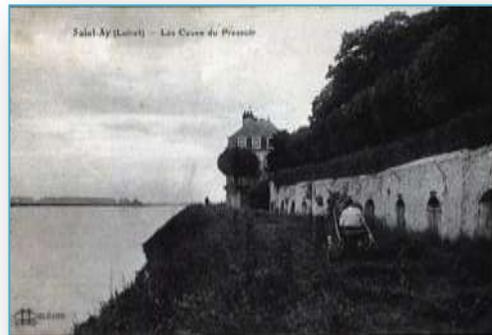
Des petites cabanes en bois sont utilisées pour les usages de la plage

Le mobilier associé à ce nouvel usage de détente est intéressant. Construit dans des matériaux légers et de dimension réduite, il s'intègre voire se dissimule bien dans le paysage. Il rappelle le mobilier du bord de mer de l'époque.



Promenade le long de la Loire

Les bords de Loire constituaient également des lieux de promenade pour les habitants des bourgs. L'absence de voitures à cette époque permettait de donner à ces espaces un caractère piéton souvent disparu aujourd'hui.



Ancienne caves



Moulin à vent rotatif

Pour finir, certains équipements anciens sont aujourd'hui disparus ou quasiment à l'abandon. C'est le cas des moulins à vent rotatifs (un a été reconstruit sur la commune de Sigloy) ou des caves situées directement sur la rive. Elles servaient de lieu de stockage, notamment pour le vin. Celles-ci sont aujourd'hui dégradées et se pose la question de leur devenir.



Sur l'extraction du sable...

A plus ou moins grande échelle selon les époques, l'extraction du sable a été une activité très importante.

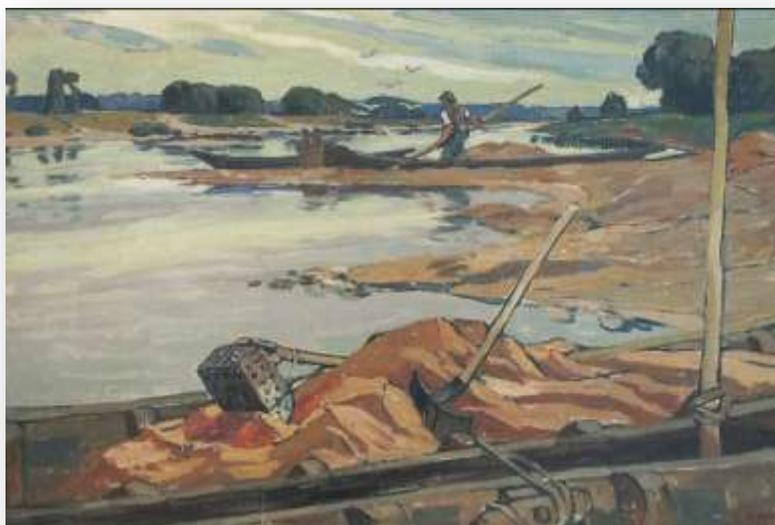


Illustration du début du XX^{ème} siècle (Eugène Messemi)



Le déchargement du sable à la brouette



Une des premières dragues à godet en 1945



Extraction « au crapeau »

L'extraction de la Loire existe depuis plusieurs siècles. Déjà sous Louis XVI, le sable de Loire était utilisé dans les maçonneries construites dans les villes bordant le fleuve. Mais c'est au XX^{ème} siècle que l'extraction s'industrialise. Les techniques changent, on passe de techniques manuelles à l'utilisation d'engins de plus en plus gros : dragues à godet, bateaux équipés de grues, drague suceuse traînante. En 1992, l'exploitation du sable de Loire cesse définitivement.

Il reste encore de nombreuses traces de cette activité. Ces lieux sont souvent utilisés pour des usages plus ou moins désirables : moto ou quad, organisation de soirée, dépôts sauvages, feux pour barbecue...



Equipement lié à l'extraction de sable à l'abandon

A retenir :

- un paysage naturel qui s'est refermé notamment suite à l'abandon de l'élevage qui entretenait les rives,
- un abaissement de la ligne d'eau, qui change le paysage (création d'îles, agrandissement des berges, végétalisation du lit du fleuve), en raison principalement de l'extraction massive de sable,
- un paysage urbain modifié par la modernité, incarnée dans le transport routier et des infrastructures qui l'accompagnent (rond-points, parkings),
- des usages aujourd'hui disparus notamment la baignade.

LA CONCERTATION

La réalisation du diagnostic a également été l'occasion de rencontres. Différents publics ont ainsi été invités à s'exprimer sur la question des covisibilités des bords de Loire.

La réunion de lancement

A l'occasion de la réunion de lancement, les participants du COPIL, composé d'élus et de techniciens, ont ainsi été invités à répondre à un questionnaire.

Pour commencer, cinq adjectifs étaient demandés pour décrire le fleuve. Il s'agissait de savoir la façon dont la Loire était appréhendée par les personnes du territoire. Les réponses montrent l'importance de deux aspects principaux qui caractérisent le fleuve. D'une part, son côté naturel et « sauvage », d'autre part son histoire liée à l'homme et le paysage qui en découle. Dans cette partie, la dimension royale, majestueuse, est largement mise en avant.

Si la beauté de la Loire n'est pas remise en cause, elle provoque chez certains un sentiment de calme, d'apaisement, alors qu'elle semble davantage être source d'angoisse ou en tout cas d'inquiétude chez d'autres. Le côté non-linéaire, changeant, et en constante évolution du paysage ligérien est également apprécié, de même que les jeux de lumière qui en font un fleuve constamment différent selon l'heure, la saison ou le temps. Pour résumer, la Loire est vue de manière très positive par les acteurs locaux qui louent son côté « sauvage » autant que les références historiques qui jalonnent son parcours.

La deuxième question portait sur les raisons de la disparition des vues sur la Loire. L'analyse avance deux raisons principales. D'abord, un manque d'entretien qui entraîne une végétalisation non maîtrisée des berges. Les causes évoquées sont la déprise agricole, le laisser-aller des propriétaires qui n'entretiennent pas suffisamment leurs parcelles, ou encore les contraintes réglementaires imposées qui apparaissent trop complexes pour le passage à l'action, et trop restrictives. A noter que ces réglementations concernent particulièrement la question écologique avec la peur d'une politique qui consiste à muséifier les espaces de nature. Dans la même veine, la difficulté de comprendre le mille-feuille institutionnel et les différents gestionnaires, ainsi que les difficultés budgétaires, ne facilitent pas le passage à l'action.

Parallèlement à la question de la fermeture des vues en milieu « naturel », l'urbanisation et de l'artificialisation des sols sont citées chez plusieurs acteurs. Il est à noter que les raisons évoquées dues à l'urbanisation sont moindres par rapport à celles liées aux espaces « naturels ».

Enfin, il est intéressant de noter que peu de personnes ont évoqué les usages liés au fleuve comme raison de disparition des vues. L'arrêt de la navigation obtient seulement deux citations.

Dans un troisième temps, les participants du COPIL étaient invités à donner des ressources (études, documents, organismes) ou des personnes susceptibles de pouvoir aider et apporter leur expertise à l'étude. Concernant les personnes ressources, l'objectif étant de constituer une liste des personnes susceptibles de participer à la phase de concertation qui permettra de sélectionner les huit-sites pilotes.

Enfin, une carte du territoire de l'étude était disposée sur une table. Elus et techniciens devaient inscrire sur la carte à l'aide d'un crayon rouge ou vert (selon que la vue soit potentielle ou existante) les vues qu'ils connaissaient et trouvaient intéressantes à prendre en compte dans le cadre de l'étude. Il s'agissait de repérer des vues qui n'auraient pas été identifiées lors de la phase de terrain.



Le travail de terrain

Le travail de terrain réalisé en voiture, en vélo et en canoë a été l'occasion de différentes rencontres. Deux questions ont été posées à plusieurs personnes croisées. D'abord, et comme pour le questionnaire distribué lors de la réunion de lancement, il leur était demandé cinq adjectifs pour décrire le fleuve. Là encore, le côté « sauvage » d'une part, historique d'autre part est ressorti. En revanche, on constate que la pollution apparaît comme un vrai problème : la pollution de l'eau mais aussi des rives avec une certaine exaspération devant la présence de dépôts d'ordures à proximité de la Loire.

Dans un second temps, il leur était demandé quelles vues ils préféreraient sur le fleuve. Si les touristes évoquent plutôt les vues sur le patrimoine ligérien, les « locaux » parlent davantage de coins plus sauvages, plus intimes qui les renvoient souvent à leur expérience personnelle et à leurs souvenirs.

La discussion allant parfois plus loin que ces deux questions, il faut également noter que de nombreux habitants n'apprécient pas la privatisation progressive des rives et la réglementation sur certains usages, qui les empêchent d'arpenter, de pêcher, de se baigner, etc. sur les bords de Loire comme il le faisait auparavant. La phrase « on a plus le droit de rien faire » a ainsi été répétée à plusieurs reprises.

Vous trouverez ici la restitution de ces entretiens sous forme de tableau.

GENRE	AGE	LIEU	ACTIVITE	5 MOTS	POINTS DE VUE PREFERES	GENE
H	50/60	Meung Sur Loire	Agriculteur		Sur la levée à l'embouchure des Mauves et sur l'île de Meung	Déchets et incivisme là où on s'aménage des plages pour pêcher
H	50/61	Meung Sur Loire	Agriculteur		Sur la levée à l'embouchure des Mauves et sur l'île de Meung	Déchets et incivisme là où on s'aménage des plages pour pêcher
H	50/60	Sully	Touriste / retraité	Tranquillité / levée / méandre / sternes / agréable	Sur la levée / sur le pont canal / sur le château de Sully	Itinéraire Loire à vélo qui évite les villages
F	50/61	Sully	Touriste / retraité	Tranquillité / levée / méandre / sternes / agréable	Sur la levée / sur le pont canal / sur le château de Sully	Itinéraire Loire à vélo qui évite les villages
H	50/60	St Benoit	Touriste / retraité	Rapide / habitée / oiseaux / instable / sablonneuse	Château de Sully / sur la basilique de Germigny et St Benoit	Les constructions récentes sur la levée
F	40/50	Châteauneuf	Active	Sauvage / fleuve / dangereux / manque d'eau / long fleuve tranquille	Sur château de Sully / sur les monuments ou la nature	Les déchets
F	30/40	St Pryvé	Active	Sable / reflets / sauvage / arbres / variable	Sur le pont à Tours /de la levée vers Langeais	rien
H	30/40	St Pryvé	Actif	Vin / eau / port / poisson /UNESCO	Sur le château de Montsoreau / vers l'arbre au Cormoran à St Pryvé	Manque de ponts et de guingettes
H	50/60	St Pryvé	Retraité	Faune / sauvage / végétation / fleuve capricieux / instable / châteaux	A St Jean de Braye de l'église vers Combleux	Mauvaise continuité cyclable/ plantes invasives sur le canal
F	60/70	Chaingy	Retraitée	Eau / rivière / animaux / verdure / verdure	Bord de Loire de la Chapelle à Chaingy	Déchets
H	50/60	Meung sur Loire	Actif	Beauté / liberté / plus beau fleuve du monde / majestuosité	Il n'y en a plus, tout a disparu	La fermeture, les interdictions d'accès pour pêcher, l'UNESCO, la disparition des

						animations (guingettes, camping...), l'interdiction de se baigner...
F	40/50	St Denis de l'Hôtel	Active	Beau / naturel / animaux	Vue des ponts et de la plage à Jargeau	Trop sauvage, j'ose plus y aller, trop d'arbres

Les « balades »

Les balades ont eu pour but de rencontrer différents techniciens travaillant en lien avec les bords de Loire. Elles ont été organisées en deux temps. Une première partie lors de laquelle chacun des participants s'est présenté et a expliqué en quoi il est concerné par l'étude sur les covisibilités et les enjeux en lien avec son activité. La seconde partie consiste à aller se balader sur un site concerné par les thématiques de l'étude. Deux sites ont été retenus : Sully-sur-Loire pour évoquer les questions liées à l'urbanisation et au patrimoine, et Tavers, plus orienté sur les problématiques naturelles et agricoles.

La balade de Sully-sur-Loire



Prénom NOM	ACTIVITE	STRUCTURE
Gaëlle BAJEUX	Chef de Projet LEADER	GAL Pays Loire Beauce
Aurore MANIEZ	Animatrice – Gestionnaire LEADER	GAL Forêt d'Orléans – Loire – Sologne
Iwan LE MERDY	Animateur LEADER	Pays Forêt d'Orléans
Yvan BOZEC	Agent de développement	Pays Sologne – Val Sud
Ségolène DUHEM	Directrice	Office du tourisme de Sully
Yves BERGOT	Chargé de la Loire à vélo	CG
Hervé CIVIDINO	Architecte - urbaniste	CAUE
Laure FAUCONNIER	Paysagiste	CAUE



Lors de leurs présentations respectives, les techniciens ont ainsi pu exprimer les enjeux de l'étude dans leur « spécialité » et les moyens d'actions qui peuvent être mises en œuvre pour répondre à ces enjeux.

Plusieurs questions ont ainsi été abordées :

- l'architecture et particulièrement les constructions contemporaines et leur intégration paysagère,
- la disparition du patrimoine arboré sur les quais au profit notamment du stationnement,
- la visibilité de certains équipements comme les stations d'épuration,
- l'intégration paysagère des équipements touristiques comme les campings,
- la valorisation paysagère de certaines aires de loisirs ou de pique-nique,
- l'entretien des espaces naturels par les différents services de l'état et des collectivités (agro-pastoralisme évoqué),

Dans un deuxième temps, nous avons suivi un parcours entre chaque extrémité du pont. La question des équipements routiers et de l'emprise de la voirie à St-Père-sur-Loire a été abordée, de même que la valorisation de l'espace public à proximité du pont. A travers la vision sur l'hôtel

situé au bord du fleuve, c'est la question de l'architecture qui a été évoquée. Enfin, la vue sur le château de Sully a permis de soulever le problème du stationnement sur les quais.

La balade de Tavers

Prénom NOM	ACTIVITE	STRUCTURE
Gaëlle BAJEUX	Chef de Projet LEADER	GAL Pays Loire Beauce
Sandra MARTIN	Agent de développement Pays Loire Beauce	Pays Loire Beauce
Iwan LE MERDY	Animateur LEADER	Pays Forêt d'Orléans
Marie FAVREAU	Chargée de mission	CG45 - ENS
Dominique JOUSSE	Adjoint au responsable Pôle Loire	DDT 45
Emmanuel VAN HILLE	Chargé de mission	DREAL - Mission Val de Loire



Points évoqués lors de la présentation des techniciens :

- l'entretien de la Loire par les services de l'Etat,
- les outils qui peuvent être mobilisés pour répondre aux problèmes fonciers,
- le développement des plantes invasives le long du fleuve (renouée, jussie, robinier, etc.)
- l'agropastoralisme avec des exemples de cas existants,
- la protection des espaces classés Natura 2000 et les possibilités d'intervenir dessus,
- le phénomène de baisse de la ligne d'eau dû à l'extraction du sable,
- l'évolution des politiques publiques qui prennent aujourd'hui davantage en compte le paysage,
- les réglementations en vigueur et les autorités compétentes,

La balade se déroule ensuite sur la rive de Tavers où la commune a un projet d'ouverture d'un cône de vues. Les différents leviers d'actions sont ainsi présentés et discutés sur le site par les participants. La pertinence de ce site pour l'ouverture d'une vue est ainsi questionnée en raison notamment de la vision sur des pavillons modernes Ainsi que les moyens mis en œuvre également. Il ne s'agit pas de déboiser toute une partie sans penser l'entretien et les usages potentiels futurs sur le site. Une question de fond se pose : n'est-il pas artificiel de vouloir recréer certains points de vue sachant qu'il n'y a pas de réels usages ?

ANALYSE DES VUES

Vous trouverez ici l'analyse de l'ensemble des vues inventoriées à l'occasion de la visite de terrain. Le catalogue des vues est proposé en annexe.

IDENTIFICATION DES VUES

Les vues sur le val de Loire et sur le fleuve ont été photographiées, géolocalisées et analysées à partir d'une **grille d'analyse** complétée directement sur le terrain d'après un **lexique** inspiré des définitions extraites de l'ouvrage "*Des mots de paysage et de jardin*" - Pierre Donadieu et Elisabeth de Boissieu - octobre 2001 – ENSPV et de critères qualitatifs permettant d'évaluer leur **intérêt** : **exceptionnel**, remarquable ou ordinaire.

PRESENTATION DE LA GRILLE D'ANALYSE

La grille situe la vue et son point de vue dans l'espace (adresse, lieu-dit et carte), contient une illustration photographique de la vue et une du point de vue quand celui-ci a une particularité, caractérise la vue et le point de vue par des questions fermées, donne des critères de classification et se termine par un commentaire plus contextuel.

VUE n° XX - commune – rive droite ou gauche



VUE



Localisation spatiale

POINT DE VUE

VUE

Typologie	Orientation	Nature
<input type="checkbox"/> Vue	<input type="checkbox"/> Frontale	<input type="checkbox"/> Monument
<input type="checkbox"/> Perspective	<input type="checkbox"/> Fuyante	<input type="checkbox"/> Silhouette bâtie
<input type="checkbox"/> Panorama	<input type="checkbox"/> Stratifiée	<input type="checkbox"/> Structure paysagère
<input type="checkbox"/> Point d'appel	<input type="checkbox"/> enfilade	<input type="checkbox"/> Motif paysager
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

Typologie

- vue : Étendue de ce que l'on peut voir depuis le lieu où l'on est. Figuration d'une proportion d'espace destinée à la représentativité.
- perspective : Aspect que peut présenter un ensemble architectural ou paysager vu à une certaine distance.
- panorama : Vaste paysage que l'œil peut contempler de tous côtés.
- point d'appel : Dans un paysage, forme sur laquelle se concentre en priorité le regard.

Orientation de la vue

- frontale avec un paysage horizontal composé de parallèles,
- fuyante avec un effet de perspective au loin,
- stratifiée avec différents niveaux superposés,
- en enfilade avec différents plans progressifs...

Nature de l'objet contemplé

- monument : château, église... en promontoire,
- silhouette bâtie : village, hameau... en front de Loire,
- structure paysagère : fleuve, rive boisée, vallée alluviale...
- motif paysager : arbre remarquable, cale, pont, îles..

POINT DE VUE

Objet du point de vue	Situation	Accès
<input type="checkbox"/> point de vue	<input type="checkbox"/> sur la rive	<input type="checkbox"/> route
<input type="checkbox"/> Fenêtre	<input type="checkbox"/> sur la levée	<input type="checkbox"/> chemin
<input type="checkbox"/> Belvédère	<input type="checkbox"/> des routes	<input type="checkbox"/> piste cyclable
<input type="checkbox"/> Terrasse	<input type="checkbox"/> des villages	<input type="checkbox"/> bâtiment
<input type="checkbox"/> Table de lecture	<input type="checkbox"/> du coteau	<input type="checkbox"/> absence
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

Objet permettant la contemplation (Aires de vision)

- point de vue : Endroit où l'on doit se placer pour jouir d'une vue.
- fenêtre : Ouverture donnant à voir une portion de paysage.
- belvédère : Construction dans un lieu élevé d'où la vue s'étend au loin. On retiendra ici la position sur un lieu élevé.
- terrasse : Plate-forme permettant de découvrir progressivement différents points de vue.
- table de lecture : objet installé face à un panorama apportant des éléments de compréhension de celui-ci.

Situation

- sur la rive : au plus près de du fleuve, au bord de l'eau.
- sur la levée : situé en hauteur par rapport au fleuve.
- des routes : sur les routes qui ne sont pas sur la levée.
- Des villages : ou villes, en secteur bâti.
- Du coteau : en recul et en hauteur par rapport au val.

Accès

- route : les automobilistes ont accès au point de vue.
- Chemin : les piétons et cycles ont accès au point de vue.
- Piste cyclable : l'itinéraire est privilégié pour les cycles (Loire à vélo)
- Bâtiment : le point de vue n'est accessible que par un bâtiment.
- Absence : aucun accès aménagé ne mène au point de vue.

ENJEUX

Menaces	Enjeux	Actions
<input type="checkbox"/> banalisation	<input type="checkbox"/> créer	<input type="checkbox"/> déboisement
<input type="checkbox"/> fermeture	<input type="checkbox"/> restaurer	<input type="checkbox"/> remplacement de mobilier
<input type="checkbox"/> disproportion	<input type="checkbox"/> maintenir	<input type="checkbox"/> aménagement
<input type="checkbox"/> inaccessibilité	<input type="checkbox"/> valoriser	<input type="checkbox"/> intégration
<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :	<input type="checkbox"/> autres :

Menaces

- Banalisation : les constructions ou aménagements ne sont pas adaptés au site et nuisent à sa qualité.
- Fermeture : la végétation ou l'urbanisation tend à fermer les vues.
- Disproportion : des éléments hors d'échelle perturbent l'équilibre naturel des lieux.
- Inaccessibilité : les abords du fleuve ne peuvent pas être fréquentés.

Enjeux

- Créer : il s'agit d'ouvrir une vue et d'aménager un point de vue.
- Restaurer : il s'agit de remettre en fonction une vue et un point de vue qui ont existé.
- Maintenir : il s'agit d'entretenir les lieux pour que la vue et le point de vue perdurent.
- Valoriser : il s'agit d'améliorer le point de vue pour mettre en valeur la vue.

Actions

- Déboisement : procéder à des coupes et de mettre en place une gestion pour maintenir l'espace ouvert.
- Remplacement de mobilier : mettre en place du mobilier de confort et pédagogique neuf.
- Aménagement : mener des travaux pour construire un point de vue adapté.
- Intégration : améliorer la qualité de l'existant pour qualifier la vue.

VALEUR

Critères	Co visibilité	Intérêt
<input type="checkbox"/> châteaux	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input type="checkbox"/> Exceptionnel
<input type="checkbox"/> front bâti	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input type="checkbox"/> Remarquable
<input type="checkbox"/> ouvrages	<input type="checkbox"/> vue n°.....	<input type="checkbox"/> Ordinaire
<input type="checkbox"/> nature	<input type="checkbox"/> vue n°.....	

Critères

- Châteaux : la vue donne sur un monument et en particulier un château.
- Front bâti : la vue donne sur une façade urbaine typiquement ligérienne.
- Ouvrages : la vue et/ou le point de vue permettent de voir des ouvrages liés à la batellerie de Loire ou aux ouvrages de protection contre les crues.
- Nature : la vue illustre le paysage naturel et sauvage de Loire avec ses îles, ses bancs de sable, ses rives boisées...

Co-visibilités

- Le point de vue concerné est en co-visibilité avec d'autres points de vue.

Intérêt

- Exceptionnel: la vue remplit trois critères et est en situation de co-visibilité.
- Remarquable : la vue remplit deux critères et/ou est en situation de co-visibilité.
- Ordinaire : la vue ne remplit qu'un critère et n'est pas en situation de co-visibilité.

COMMENTAIRE

Le commentaire permet de situer la vue dans son contexte, d'évoquer les usages et de donner quelques éléments complémentaires de compréhension et pistes pour l'avenir.



LES VUES EXCEPTIONNELLES ET UNIVERSELLES (sélection)



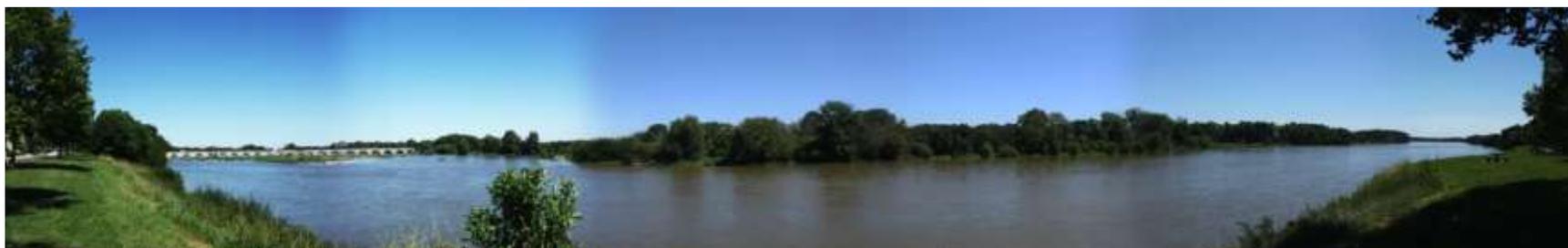
n°48 – confluence du Loiret



n°63 – vue sur Meung-sur-Loire



n°67 – confluence des Mauves



n°75 – vue sur le pont de Beaugency



n°73 – vue sur Beaugency



n°09 – vue sur le château de Sully-sur-Loire



n°10 – vue sur le quartier des Mariniers à Sully-sur-Loire



n°13 – A l'horizon le château de Sully-sur-Loire et la centrale de Dampierre



n°22 – vue sur la basilique de Saint-Benoit-sur-Loire



n°29 – au port de Châteauneuf-sur-Loire



n°40 – covisibilités entre Jargeau et Saint-Denis-de-L'Hôtel



n°42 - covisibilités entre Jargeau et Saint-Denis-de-L'Hôtel



n°43 - covisibilités entre Jargeau et Saint-Denis-de-L'Hôtel



n°48 – confluence du Loiret



n°41 - covisibilités entre Jargeau et Saint-Denis-de-L'Hôtel



n°32 – du château de Châteauneuf-sur-Loire



n°11 – du quartier des Mariniers à Sully-sur-Loire



n°17 – à Bouteille



n°18 – au four à briques



n°19 – à l'horizon un moulin à vent



n°63 – vue sur le château de Meung-sur-Loire

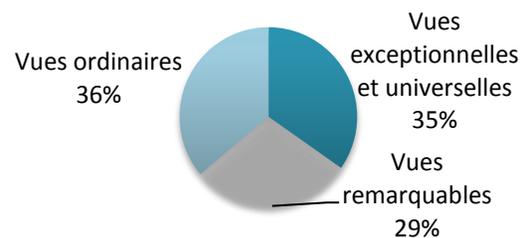


n°31 – à Châteauneuf-sur-Loire

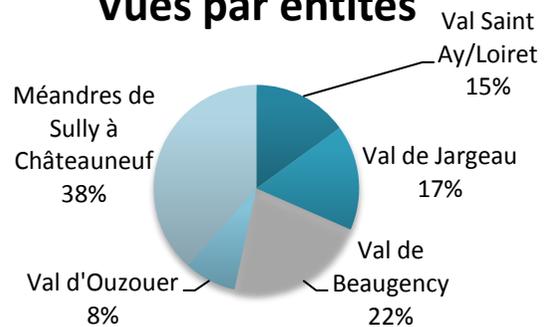
RESULTATS DES GRILLES D'ANALYSE

Cette analyse a permis d'identifier **77 vues, dont 11 vues panoramiques à 360°C.**

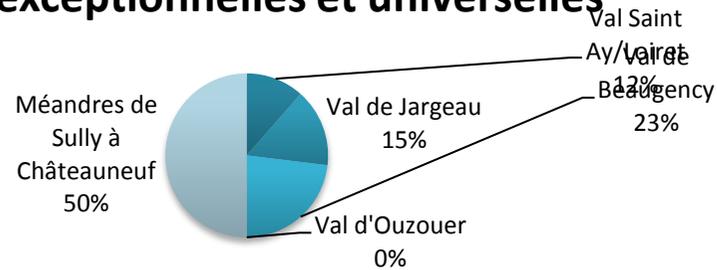
Vues par intérêt



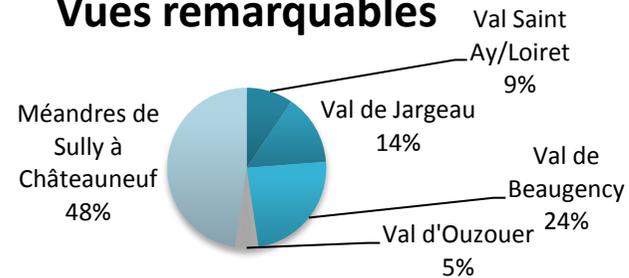
Vues par entités



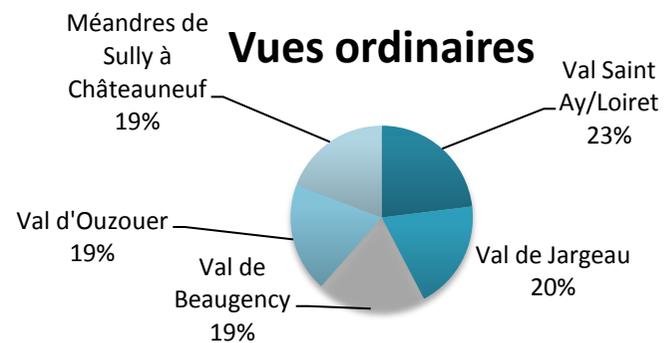
Vues exceptionnelles et universelles

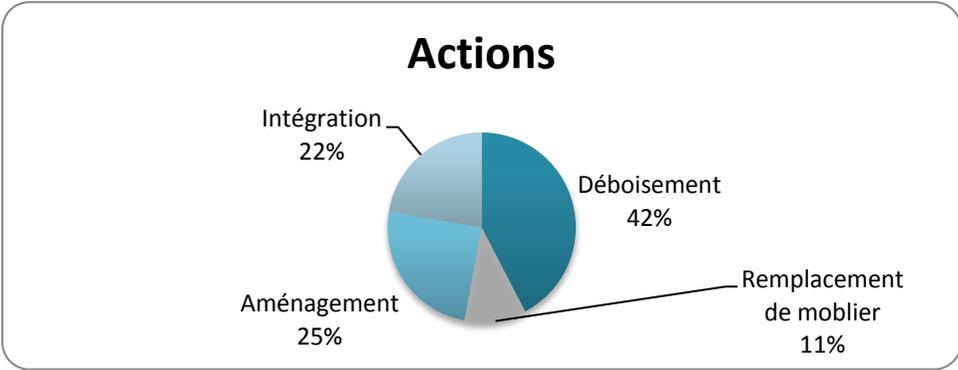
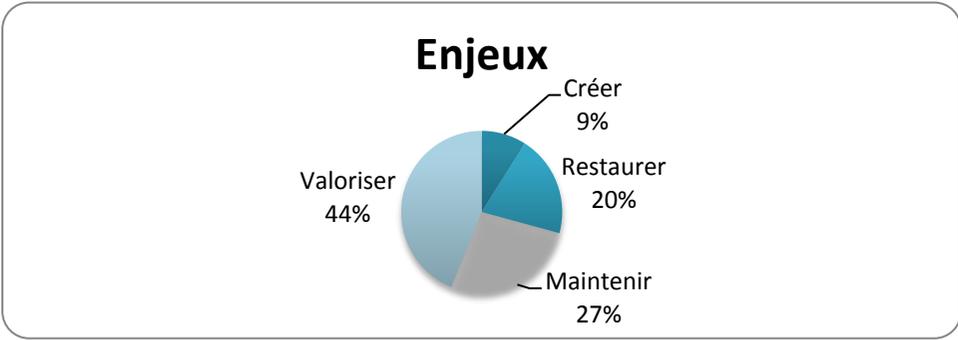
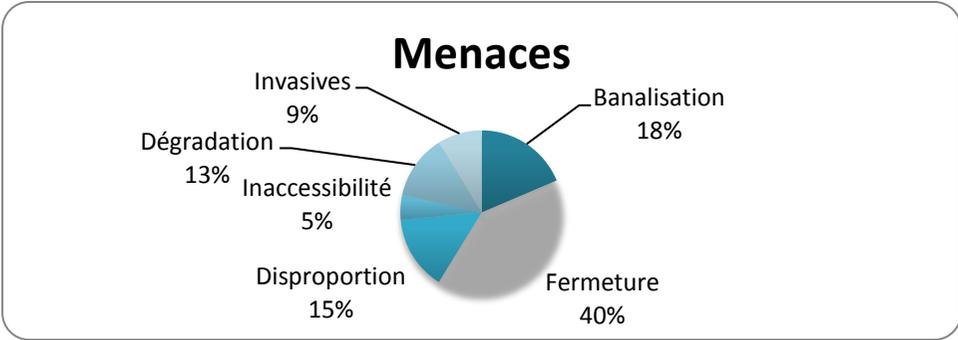


Vues remarquables



Vues ordinaires





LES ENJEUX

URBANISATION

Une urbanisation qui se développe le long du fleuve

Le maillage urbain a beaucoup évolué depuis le XVIII^{ème} siècle et les cartes de Cassini. Autrefois, très clair et hiérarchisé entre les villes, on assiste, particulièrement ces cinquante dernières années, à un développement important des bourgs. Ce développement se fait en dehors des enveloppes urbaines traditionnelles pour s'étaler le long des voies de communication. Tout cela a bien entendu des répercussions sur le paysage des bords de Loire. Tout d'abord, il devient parfois difficile de lire où commencent et où s'arrêtent certains bourgs. En se rejoignant, ils créent une urbanisation continue, parfois directement sur les bords de Loire. En conséquence certaines coupures, vertes qui agissaient comme des respirations et diversifiaient le paysage ligérien, disparaissent peu à peu. Enfin, ce phénomène d'urbanisation s'accompagne également de la création de réseaux de voirie ou d'énergie qui peuvent devenir, à force d'accumulation, inesthétiques pour le paysage.



Exemples d'étalement urbain à Meung-sur-Loire et à Saint-Denis-de-L'Hôtel

Une architecture inadaptée et standardisée

Les bourgs anciens des bords de Loire sont ainsi facilement reconnaissables avec leur église ou leur château, leur centre assez dense, leur front bâti et ses quelques bâtisses traditionnelles. Avec leur développement, de nombreuses constructions nouvelles ont émergé. L'étalement urbain s'est souvent matérialisé par une architecture très peu conforme à l'architecture traditionnelle locale. Les lotissements de maisons « phœnix » contribuent à banaliser le paysage par une architecture standardisée que l'on retrouve aujourd'hui partout en France, et qui impose des gabarits disproportionnés vis à vis de l'échelle bâtie traditionnelle. Il est aujourd'hui important de créer des formes urbaines intermédiaires, entre les maisons mitoyennes traditionnelles de centre-bourg, et la maison individuelle standardisée.



Exemples de bâtiments disproportionnés sur les rives de Loire

Un phénomène de privatisation des berges

Ce phénomène de privatisation des berges est également une conséquence du manque de maîtrise sur l'urbanisation. Il prend trois formes différentes.

D'un côté, des maisons plutôt bourgeoises, implantées en amont et en aval des villes, le long du fleuve. Souvent sur la levée, elles disposent d'un grand jardin qui se situe entre l'habitation et le fleuve et dans lequel on retrouve souvent des petits équipements qui donnent un caractère privatif très prononcé (vérandas, jeux pour enfants, mobilier de jardin, etc.). La plupart de ces parcelles privatisées sont clôturées par des haies souvent en thuyas ou en laurier, qui constituent de véritables barrières visuelles. Ces maisons créent souvent un front infranchissable entre la voirie et le fleuve, rendant l'accès à la Loire compliqué.

La cabanisation est également un phénomène qui contribue à cette privatisation des berges. Dans certains secteurs, les rives sont ainsi occupées par des constructions à l'origine temporaires (mobil-home notamment), qui sont devenues durables avec le temps. L'obligation de laisser un chemin praticable au bord du fleuve n'étant pas toujours respectée, certaines portions des rives ne sont aujourd'hui plus accessibles aux promeneurs et autres pêcheurs.

Enfin, les activités d'extraction ou les centrales électriques constituent de grands ensembles totalement fermés en bord de Loire pour des raisons de sécurité. Si cet argument se justifie, les moyens de dissuasion employés sont parfois excessifs (signalétique agressive, clôture sécuritaire, hauts merlons...) et provoquent une atmosphère inquiétante.



Exemples de privatisation à Mareau-aux-Prés et Dry

EQUIPEMENTS

Des équipements de tourisme mal intégrés

Le classement en patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO a été un levier important du développement du tourisme sur les bords de Loire. La mise en place de l'itinéraire « Loire à vélo » y a contribué en attirant de nouveaux touristes sur le site d'étude. Ce développement du tourisme s'est accompagné de la mise en place d'équipements visibles à la fois dans le grand paysage mais aussi dans le paysage de proximité.

La réglementation liée aux risques d'inondation a souvent pour conséquence d'aménager les bords de Loire avec des usages temporaires qui ne constituent pas d'obstacle en cas de crue. Les campings, équipements « légers », sont ainsi souvent aménagés le long du fleuve sur la rive, parfois à proximité immédiate du centre-bourg ancien. Si certains sont bien intégrés, d'autres apparaissent comme de vrais points noirs paysagers. C'est aussi le cas des installations temporaires de plages, qui proposent des activités qui permettent de réinvestir les bords de Loire, mais qui utilisent parfois un mobilier peu adapté au contexte paysager (structure gonflable, chapiteau blanc, barnums..). Enfin, ce constat vaut également pour certaines aires de loisirs dont le mobilier n'est pas toujours bien intégré au paysage. Les aires de pique-nique de Loire à Vélo ont ainsi été aménagées sans véritablement prendre en compte le paysage.



Exemples des équipements de la plage de Beaugency et de la Loire à vélo à Baule

Des équipements liés au transport trop visibles

La signalétique lorsqu'elle est sobre et bien intégrée (cf. drapeaux de l'UNESCO), ne pose pas de problèmes particuliers. En revanche, elle devient trop visible lorsque les panneaux se multiplient et s'implantent partout, les panneaux concernant la propriété privée se juxtaposant à ceux liés à la circulation et aux interdictions en tout genre. Ces panneaux agissent parfois comme une agression visuelle qui contribue à dégrader la qualité esthétique du paysage.

Les aires de stationnement posent aussi certaines questions. Comme pour les campings, elles représentent une opportunité d'aménagement des rives de la Loire, non constructibles. Mais cette situation en bord de Loire devient le premier plan visuel depuis l'autre rive et dénature certaines vues remarquables.

Enfin, certains aménagements routiers comme les tunnels ou ronds-points en sortie de ponts apparaissent comme disproportionnés et très visibles depuis l'autre rive. Certaines covisibilités sont ainsi particulièrement contrastées.



Exemples d'aire de stationnement à Sully-sur-Loire et de carrefour giratoire à Saint-Père-sur-Loire

Des grands équipements disproportionnés

La Loire est un fleuve sur lequel se concentrent plusieurs centrales électriques. Sur le périmètre de l'étude, deux d'entre elles sont visibles. Ces centrales ne suscitent pas les mêmes réactions chez tout le monde, certains trouvent qu'elles défigurent le paysage, d'autres éprouvent une certaine fascination face à ce type de construction. Dans le prolongement de ces centrales, plusieurs lignes THT (Très Hautes Tensions) ont été installées. Celles-ci ont tendance à « écraser » le paysage et contrastent avec le côté sauvage et préservé des lieux. S'il semble très compliqué d'agir concrètement sur cette problématique, il est en revanche envisageable de mieux traiter les abords de ces équipements que ce soit de la centrale elle-même, ou de ses prolongements.

Les carrières représentent également, par les équipements qu'elles génèrent, des points noirs paysagers puisqu'elles sont généralement ceinturées par de hauts merlons de terre qui perturbent la lecture des levées, qu'elles comportent parfois des bâtiments et qu'elles clôturent de très grandes dimensions.

Enfin, certains bâtiments à usage agricole (silo, serres, entrepôts) sont aujourd'hui mal intégrés dans le paysage : proportion des bâtiments non compatible avec l'échelle locale, choix des matériaux et des couleurs. Certains étant situés à proximité immédiate des berges, ils constituent de véritables points noirs pour le paysage.



Exemples de la centrale de Dampierre et des lignes Haute Tension qui s'en échappent et des carrières de Sandillon

ESPACES AGRICOLES ET NATURELS

Un développement non maîtrisé de la végétation arborée

Le développement d'une végétation sauvage le long du fleuve constitue probablement l'enjeu principal de cette étude, en créant un véritable rideau entre celui-ci et les voies de circulations (levée, route, chemin). Cette végétalisation, au-delà de la fermeture des vues, rend le paysage très monotone et accentue son côté sauvage.

Plusieurs raisons sont à l'origine de ce phénomène : l'abandon d'activités liées à la Loire qui entretenaient les berges, l'extraction massive de sable qui a peu à peu entraîné une baisse de la ligne d'eau, le changement des pratiques agricoles, le laisser-aller de certains propriétaires ou gestionnaires, la protection accrue de l'élément boisé au nom de la biodiversité, etc.

Cette végétalisation soulève de nombreuses inquiétudes, notamment chez les élus, puisqu'en cas de crue importante, les embâcles pourraient bloquer l'écoulement des eaux et aggraver les conséquences des inondations.



Exemples de vues aujourd'hui fermées ou en cours de fermeture depuis les bords de Loire

Des pratiques agricoles en mutation

L'agriculture a largement bouleversé ses pratiques depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle : abandon progressif de l'élevage pour laisser place aux grandes cultures (céréales, maïs), remembrement, morcellement des petites parcelles agricoles par le développement des routes et la création de Loire à vélo... Les berges, autrefois pâturées, sont aujourd'hui en friche, la vigne et les vergers ont progressivement disparu sauf en quelques lieux (Mareaux-aux-prés et Cléry Saint André). Les grandes cultures ont progressivement pris possession du Val, rendant son paysage plus monotone et parfois opaque avec notamment les cultures de maïs qui masquent le paysage. Ce constat est bien entendu à nuancer car la grande culture permet d'entretenir les paysages du Val et de garder ceux-ci ouverts.

Les peupleraies ont aussi gagnées du terrain depuis une trentaine d'années. Arrivés à maturité, ces boisements dépassent bien souvent la ligne de crête formée par la ripisylve (bande boisée) de la Loire masquant ainsi l'ensemble du val.



Exemples d'un élevage marginal à Saint-Martin d'Abbat et de champs de céréalicultures et de peupleraies à Tavers

Un paysage qui se banalise

Les éléments qui composent ce qu'on appelle les « motifs paysagers » ont tendance à disparaître du grand paysage. Ainsi, les arbres d'alignement, qui permettaient de lire les voies de circulation et qui soulignaient souvent les levées des bourgs principaux à la sortie des ponts, ont pour beaucoup été supprimés ou sont en voie de disparaître. Les grandes compositions paysagères des parcs de châteaux sont aujourd'hui peu lisibles. Il s'agit des grandes perspectives dessinées avec vue sur Loire depuis les châteaux et demeures qui sont aujourd'hui bouchées par la végétation, des grandes allées arborées en étoile et des longs murs d'enceinte qui se sont peu à peu affaiblis. Les arbres isolés qui trônaient autrefois au milieu des parcelles ont petit à petit disparus, à mesure que l'agriculture se mécanisait et que ces arbres devenaient des obstacles au passage des engins. Enfin, comme évoqué dans les enjeux relatifs à l'urbanisation, le développement non maîtrisé de l'urbanisation conduit à la suppression des coupures vertes entre les villes, banalisant là aussi le paysage.



*Exemples de paysage monotone à Lion-en-Sullias
et d'une perspective fermée au château de
Châteauneuf-sur-Loire*

DEGRADATION / POLLUTION

Un patrimoine ligérien parfois dégradé

De nombreux éléments bâtis sont directement liés aux usages du fleuve. Les cales, ports, ponts, caves troglodytes, sont autant d'ouvrages qui témoignent des usages passés. Aujourd'hui, nombre de ces éléments de construction sont en voie de dégradation par le manque d'usage et l'abaissement du niveau d'eau. Avec la disparition de ce patrimoine, c'est un bout de l'Histoire de la Loire qui s'en va. Certes les usages actuels ne correspondent plus à ces aménagements, mais leur maintien permet de conforter l'identité ligérienne au regard notamment des critères retenus par l'UNESCO pour classer le Val de Loire.

Si les levées sont régulièrement entretenues et restaurées par l'Etat pour lutter contre le risque des inondations, le petit patrimoine plus lié à la Marine de Loire semble aujourd'hui menacé malgré les efforts constants des élus et des associations locales pour le réhabiliter. Plusieurs opérations de restauration engagées ces dernières années méritent d'être mises en valeur pour encourager les initiatives futures.



Exemples de caves et de cales dégradées

Des espaces « abandonnés » aux déchets

Il est intéressant de constater que la plupart des touristes et autres personnes rencontrées lors de la phase de terrain citent la pollution de l'eau et des berges de manière tout à fait spontanée, ce qui n'apparaît pas chez les professionnels et élus du territoire. En effet, il existe plusieurs endroits qui, faute d'être clairement définis, constituent de véritables décharges sauvages. On retrouve ainsi des monticules de déchets à la fois liés aux loisirs mais aussi à des dépôts de déchets de chantier ou déchets verts par exemple. Quelques sites, notamment ceux proches de l'agglomération Orléanaise devraient être aménagés pour offrir un cadre plus valorisant aux usagers.



Exemples de secteurs marqués par la présence de déchets à Meung-sur-Loire

La menace des plantes invasives

Plusieurs espèces invasives ont été repérées. Pour rappel, les plantes invasives sont des plantes qui ont été introduites par l'homme en dehors de leur aire de répartition naturelle, qui sont capables de se naturaliser et qui présentent de grandes capacités de dispersion ce qui conduit généralement à une augmentation importante de leur population et à une perte de biodiversité. Ici trois exemples de plantes invasives retrouvées régulièrement sur le linéaire (liste non-exhaustive) :

La jussie : Facilement repérable (petite fleur jaune) et située le long des berges, elle colonise toute la surface de l'eau et se développe de manière exponentielle. Installée de préférence à l'embouchure des ruisseaux, elle masque complètement l'arrivée des eaux dans la Loire. A terme, elle pourrait bouleverser l'équilibre écologique du fleuve.

La renouée du Japon : présente à différents endroits le long du fleuve, elle se situe souvent à proximité des bourgs et de l'agglomération et a tendance à remplacer la végétation originelle. Sa végétation à croissance très rapide et haute occulte très rapidement les vues.

Enfin le robinier faux-acacia : il est peut-être le plus visible et représente l'arbre symbole de la végétalisation sauvage des berges. On en retrouve tout le long du fleuve et contribue à masquer de nombreuses vues.



Exemples de secteurs envahis par la jussie à Ouzouer-sur-Loire et par le robinier à Châteauneuf-sur-Loire

GOVERNANCE / REGLEMENTATION

Un empilement de réglementations parfois trop strictes et parfois contradictoires

Plusieurs réglementations d'ordre divers ont cours sur la Loire et ses abords concernant l'environnement, l'urbanisme, les usages liés à l'eau, ou encore la protection du patrimoine. Si ces réglementations peuvent être perçues comme des freins au passage à l'action pour certains porteurs de projet, elles permettent de préserver la Loire des menaces qui pèsent dessus.

Une gouvernance difficilement lisible

Qui agit sur quoi ? A quel endroit ? Quels sont les gestionnaires des sites ? Comment sont réparties les compétences entre les collectivités et les services de l'Etat ? Voilà autant de questions qui traduisent la difficulté pour les non-initiés (et notamment les habitants et associatifs) d'agir sur leur environnement. Avec cette question de la gouvernance, se pose conjointement celle de la propriété.

Une information mal connue

Si la Loire et ses abords sont gérés par la puissance publique, de nombreux usagers (parfois sous forme associative) utilisent la Loire pour leurs activités. Les différentes réglementations et la multiplicité des acteurs intervenant sur le fleuve compliquent le passage à l'action. Un important travail de sensibilisation et de clarification des intervenants doit être pensé pour favoriser l'appropriation du fleuve par tous.